

ACTUALITÉ



Martine Saint-Cricq, Michel Engulez et Dejan Terglav

> Mise en place de l'Alliance Syndicale Mondiale UNI Carrefour

Pour la première fois, se sont réunis à Nyon (Suisse), les représentants des centrales syndicales de tous les pays où est implanté le groupe Carrefour. Étaient représentés les syndicats argentins, belges, brésiliens, espagnols, français, italiens et turcs. De plus, participaient à cette réunion, la direction de Carrefour et des membres d'UNI Commerce. La délégation Force Ouvrière était composée de Michel Enguelz, Martine Saint-Cricq et Dejan Terglav.

Qu'est-ce que l'Alliance ?

Créée le 1^{er} Octobre 2009 à Dublin, l'Alliance Syndicale mondiale UNI Carrefour a pour but essentiel de créer les conditions d'un dialogue social régulier entre partenaires des pays où est implanté Carrefour.

Quels sont les objectifs de l'Alliance ?

- Développer des syndicats libres et démocratiques au sein de Carrefour.
- Soutenir la représentation syndicale et aider au dialogue social.
- Négocier des conventions collectives dans chaque pays.

D'autre part, l'alliance syndicale mondiale en tant que partenaire social constructif de Carrefour étudiera la possibilité de renégocier l'accord mondial pour en faire un instrument encore plus contraignant sur les droits des salariés.

Enfin, l'Alliance mondiale UNI Carrefour collaborera étroitement avec le CICE Carrefour (Comité Européen) qui fournit des possibilités supplémentaires de représentation des salariés.

Lors de ces deux journées, les représentants syndicaux de chaque pays ont fait le point sur les difficultés qu'ils rencontraient et des mesures qu'ils prenaient pour essayer de les résoudre. Il a aussi été discuté du développement souhaitable des organisations syndicales et de l'aide qui pourrait être amené par l'intermédiaire de l'Alliance UNI aux syndicats en difficulté. Le rôle important de l'Alliance UNI Carrefour a été souligné par rapport à certains problèmes comme l'ouverture des magasins le dimanche, le temps de travail, etc...

La nécessité est apparue pour tous de mettre en

place une structure permettant une coordination des infos afin de permettre aux salariés d'exercer des pressions sur le groupe.

Il a donc été décidé de proposer à la prochaine réunion, un comité directeur UNI Alliance, qui regrouperait des représentants de la France, de l'Europe, de l'Amérique latine et de l'Inde.

> Assistantes Maternelles : lancement de la campagne d'information sur la Certification




Conférence de presse avec Monique POTELET, Denis RAGUET et Véronique DELAITRE

Le vendredi 18 juin 2010 est lancée une campagne nationale d'information à destination des Assistantes Maternelles. Elle concerne la certification. Ce titre de niveau V leur permettra de faire reconnaître leur métier. Compétences et expérience n'étaient jusque là pas valorisées par un diplôme : c'est désormais chose faite. En passant par la VAE (Valorisation des Acquis et de l'Expérience), les Assistantes Maternelles pourront faire le choix d'obtenir cette certification qui garantira leur professionnalisme.

La campagne d'information, lancée par Denis Raguet, secrétaire fédéral FGTA-FO en charge de cette branche, a débuté par une conférence de presse le 18 juin et sera déclinée dans la presse magazine et internet entre juin et octobre 2010. Un site internet d'informations a également été mis en place : www.assmatinfo.fr

La FGTA-FO accompagne et conseille les Assistantes Maternelles qui souhaitent s'engager dans cette démarche.

Pour plus d'informations :  **0 805 650 480**

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

CHIFFRES

▶ **1122 €** est le montant d'une retraite moyenne fin 2008.

▶ **132 millions** de filles et de garçons de 5 à 14 ans travaillent dans l'agriculture, dans le monde entier, en dépit de l'interdiction du travail des enfants.

▶ **25%** d'emplois en moins dans le secteur agricole de l'Union entre 2000 et 2009. Pour la France, le chiffre est de 17%.

> Inflation dans la zone euro :

elle a encore accéléré en mai, à 1,6% sur un an, après 1,5% en avril, selon une première estimation d'Eurostat, le 31 mai.

> Consommation des ménages : les dépenses de consommation des ménages français en produits manufacturés ont baissé de 1,2% en avril par rapport au mois précédent, après avoir progressé de 1,6% en mars (chiffre révisé à la hausse), selon l'Insee.

> Nouveau record du chômage dans le monde

Selon le BIT, Bureau International du Travail, le nombre de chômeurs a atteint 212 millions de salariés en 2009, ce qui représentait une hausse sans précédent de 34 millions par rapport à 2007.

> La surveillance généralisée et permanente des salariés est interdite

La CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés) a constaté, dans le cas d'une entreprise de transport, que celle-ci avait mis en place, sous le prétexte de sécurité du personnel et du matériel, une vidéosurveillance, de jour comme de nuit, de son personnel. Elle a jugé que ces faits constituaient une atteinte aux droits et libertés. Le système qui se déclenchait quand un mouvement était détecté permettait de connaître le moment précis auquel un salarié s'absentait de son poste de travail et y revenait. De ce fait, les salariés étaient sous la surveillance constante de leur employeur. Pour la CNIL, de tels faits constituent une violation de la loi. La Commission a aussi estimé que les salariés n'avaient pas été informés comme il le fallait de cette vidéosurveillance.

Source : CNIL, Délibération n°2010-112 du 22 avril 2010

> Les droits à congés payés vus de l'Europe

La Cour de Justice de l'Union européenne, dans une décision du 22 avril 2010, a affirmé le droit pour les salariés de retour de congé parental à bénéficier des congés annuels payés acquis avant leur départ.

Elle affirme aussi que le passage d'un temps plein à un temps partiel ne peut conduire à une réduction des droits à congés payés précédemment acquis. Elle a rappelé que les travailleurs en CDD ont les mêmes droits que ceux employés en CDI.

Source : Liaisons Sociales, n°15615 du 21 mai 2010

> Prestations familiales : 6,7 millions de bénéficiaires

Au 31 décembre 2009, 6,7 millions de familles percevaient des prestations familiales. Près de 5 millions bénéficient d'allocations familiales. L'allocation de rentrée scolaire est attribuée à 3,1 millions de familles. 2,3 millions de familles bénéficient de la prestation d'accueil du jeune enfant. Des aides au logement sont versées à 6,3 millions de personnes.

Selon la DREES, Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques autour de l'étude, ces prestations contribuent à resserrer les écarts de niveau de vie. Après la prise en compte de celles-ci, 22% des enfants sont considérés comme vivant dans une famille pauvre alors que ce taux de pauvreté était de 31% avant les prestations familiales.

Source : DREES, Etudes et résultats, n°725, mai 2010

> Un Européen sur six s'estime victime de discrimination

Selon une enquête publiée par la Commission européenne, 16% des Européens déclarent avoir été personnellement victimes de discrimination au cours de l'année écoulée. La discrimination ethnique est considérée comme la forme la plus répandue dans l'Union européenne (61%). Viennent ensuite la discrimination fondée sur l'âge (58%) et sur le handicap (53%). Suivent l'orientation sexuelle (47%), le genre (40%) et la religion et les convictions (39%). Dans l'ensemble, 49% des Européens pensent que les politiques de lutte contre les discriminations ne seront plus aussi prioritaires à cause de la situation économique.

Source : Agenda Social, avril 2010, numéro 23

> Prix agricoles : les pays pauvres ne profitent pas de la baisse

Selon la FAO, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, les cours internationaux des principales denrées alimentaires de base ont baissé au cours des cinq premiers mois de 2010. Cette tendance est principalement due à la chute du cours des céréales et du sucre. Pourtant, selon la FAO, le coût du panier alimentaire type dans le monde est supérieur en 2010 d'environ 69% à celui des années 2002-2004. Ceci s'explique par la hausse des produits non céréaliers : produits laitiers, huiles, etc.

Source : Les Marchés, n°110, 3 juin 2010

> 79 accords de branche sur l'emploi des seniors

Le Ministère du Travail a validé 79 accords sur l'emploi des seniors. 75 branches ont fixé un objectif global de maintien dans l'emploi des 55 ans et plus. Dix branches se sont fixées pour but de recruter des salariés de 50 ans et plus. Parmi les domaines d'action retenus, le Ministère a relevé le développement des savoirs et compétences (64 accords), la transmission des savoirs et compétences (64), l'anticipation de l'évolution des carrières (63), l'amélioration des conditions de travail et la prévention de la pénibilité (44), l'aménagement des fins de carrière et la transition entre activité et retraite (43).

Selon les statistiques, le taux d'emploi des seniors a augmenté de 1,5% en 2009.